



Fourniture et de livraison de véhicules de service
légers neufs avec des services et prestations
associés pour la ville de Sainte-Anne

Avis d'appel public à la concurrence

Date limite pour le dépôt des offres : 11/04/2025 à 12:00

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

VILLE DE SAINTE ANNE

1 Place Abbé Morland

97227 SAINTE ANNE

Téléphone : 05.96.76.73.06

E-Mail : secretariat@mairie-sainte-anne.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Fourniture et de livraison de véhicules de service légers neufs avec des services et prestations associés pour la ville de Sainte-Anne

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :oui

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de fournitures :Achat

Lieu principal de livraison :

Centre Technique "Guy LOUISSON" quartier Barrière La Croix 97 227 Sainte-Anne

Code NUTS : FRY20

CPV global à la consultation

CPV principal : 34100000-8

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 34100000-8

lot n°2 : CPV principal : 34100000-8

lot n°3 : CPV principal : 34100000-8

lot n°4 : CPV principal : 34100000-8

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Acquisition d'un véhicule de service type utilitaire 3 places

Quantité ou étendue : Quantité : 1

Estimation ou fourchette : 29000 euros HT

Lot n°2 Acquisition de 2 véhicules de service type utilitaire 5 places

Quantité ou étendue : Quantité : 2

Estimation ou fourchette : 55500 euros HT

Lot n°3 Acquisition de 2 véhicules de service type citadine

Quantité ou étendue : Quantité : 2

Estimation ou fourchette : 41500 euros HT

Lot n°4 Acquisition d'un véhicule de service type SUV 4x2

Quantité ou étendue : Quantité : 1

Estimation ou fourchette : 30000 euros HT

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Le marché a une durée prévisionnelle de 60 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Pas d'avance

Pour le lot n°1 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°2 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°3 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°4 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation du marché public, ou

ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution. L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 2 ans.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par pourcentage et notés sur 20 :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 50 %.
3. Critère Délai de livraison pondéré à 10 %.

Modalités de mise en oeuvre des critères

1. Critère Prix des prestations

Apprécié au vu des informations suivantes : Noté sur 20 et apprécié sur la base du montant total de l'offre

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : Note de l'offre (sur 20) = 20 x [1 - ((montant de l'offre - montant de l'offre la plus basse) / montant de l'offre la plus basse)]

2. Le critère Valeur technique est défini par les sous-critères, pondérés par points, qui suivent.

Apprécié au vu des informations suivantes : Noté sur 20 et apprécié sur la base du mémoire technique

2.1. Sous-critère Caractéristiques techniques des véhicules objet de l'offre pondéré à 8 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Véhicules correspondants aux exigences techniques décrites dans le CCTP.

2.2. Sous-critère Organisation du SAV, étendue de la garantie et de la maintenance pondéré à 7 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Les éléments seront à préciser dans le mémoire technique

2.3. Sous-critère Incidence énergétique pondéré à 5 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Indication des émissions de CO² des véhicules proposés et classement ecolabel Étiquettes énergie/CO₂

3. Critère Délai de livraison

Apprécié au vu des informations suivantes : Noté sur 20 et apprécié sur la base du délai global de livraison

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2025VEHICULES

La présente consultation fait suite à une précédente consultation déclarée sans suite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2025

Date limite de réception des offres : 11/04/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARTINIQUE
12 rue des citronniers
97233 Schoelcher

Tél: 0596716667
Courriel: greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraîne l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

VILLE DE SAINTE ANNE - Direction de la Commande Publique

Correspondant : Xavier PANCRATE - Stéphanie ABAUZIT

Adresse : Centre technique Guy LOUISON - Barrière Lacroix

97227 SAINTE ANNE

Adresse Internet : <http://www.marches-securises.fr>

- pour les renseignements d'ordre technique :

VILLE DE SAINTE ANNE - Direction des Services Techniques

Correspondant : Fabrice ROLLE

Adresse : Centre technique Guy LOUISON - Barrière Lacroix

97227 SAINTE ANNE

Adresse Internet : <http://www.marches-securises.fr>

